

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2025

Date de convocation  
07/05/2025

Date d'affichage  
07/05/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9  
Absents : 5

Nombre de suffrages  
exprimés : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Étaient présents : Mme Delphine BONNEAU, M. Jean-Michel BOYER, M. Pascal CHAUMONT, M. Frédéric COGNE, Mme Béatrice DUVEAU, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LE MEUR, Mme Cécile ROY, M. Jacky ROY

Procurations : M. Benoît NEVEU a donné son pouvoir à Mme Béatrice DUVEAU

Était absent : Mme Céline CHABAY, M. Wallerand GOUILLY- FROSSARD, M. Romain GOURMAUD, M. Jérôme JUSSIAME

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Cécile ROY

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

15/05/2025

et publication du :

15/05/2025

## Délibération N°27-2025 : Subvention aux délégations de missions 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient aux membres du Conseil Municipal de décider le montant des subventions à attribuer aux associations de délégation de missions.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :**

### ASSOCIATIONS DE DELEGATION DE MISSIONS :

Nom de l'association	Objet de la demande	
Le P'tit Prince	Relais Petite Enfance (RPE)	788,53€
Le P'tit Prince	Lieux Accueil Enfants Parents (LAEP)	599,05€
Le P'tit Prince	Cafés Parents (RAEP)	200,00€
Le P'tit Prince	Accueil de Loisirs Maternelle (ALM)	2086,48€
La Ligue de l'Enseignement	Accueil de Loisirs Intercommunal (ADELE)	1201,20€

**TOTAL DES SUBVENTIONS :**

**4875,26€**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Archigny  
Le Maire, Jacky ROY

AR Prefecture

086-218600096-20250514-DL\_27\_2025-DE  
Reçu le 15/05/2025